

Saint-Jérôme, le 18 juillet 2007

Plan d'action pour lutter contre les cyanobactéries 2007

Dans le cadre du plan provincial de lutte aux cyanobactéries annoncé le 4 juin dernier, Abrinord est heureuse d'annoncer le lancement officiel du *Plan d'action cyanobactéries 2007 pour le bassin versant de la rivière du Nord*. Ce plan d'action, élaboré en concertation avec divers acteurs du milieu, compte quatre (4) volets distincts, soit un volet campagne de distribution d'arbres, un volet sensibilisation, un volet surveillance-sensibilisation ainsi qu'un volet planification pour 2008-2009.

Le premier volet fut réalisé en juin dernier alors qu'environ 3 200 arbres de différentes essences ont été remis à diverses associations de lacs et municipalités. Le second volet consistera, entre autres, à publier dans la MRC d'Argenteuil, en partenariat avec le CRE Laurentides et la MRC d'Argenteuil, les 10 capsules pour la santé des lacs réalisées dans le cadre de *Bleu Laurentides*. Ainsi ces capsules seront diffusées à l'ensemble du bassin versant. De plus, nous vous invitons à venir consulter notre nouvelle page web concernant les cyanobactéries au www.abrinord.qc.ca/cyano.html. Elle contient les récents communiqués de presse sur le sujet, le rôle d'Abrinord dans la lutte aux cyanobactéries, le *Plan d'action cyanobactéries 2007* du bassin versant ainsi que plusieurs liens très utiles et intéressants.

Le troisième volet concerne la surveillance-sensibilisation pour les lacs ayant été affectés en 2006. Dans le bassin versant de la rivière du Nord, seulement deux lacs ont été aux prises avec les algues bleu-vert en 2006, soit les lacs Écho et à l'Ours de Saint-Hippolyte. Dans ce contexte, Abrinord, étant un organisme de concertation, a décidé de travailler en collaboration avec la municipalité et le CRE Laurentides afin de doter ces deux lacs d'un plan d'action concerté qui vient bonifier le plan d'action déjà en vigueur dans la Municipalité de Saint-Hippolyte. Les coûts relatifs à la mise en œuvre du Plan d'action seront entièrement assumés par Abrinord ; les montants seront prélevés à même la subvention obtenue pour lutter contre les cyanobactéries en 2007.

Enfin, le dernier volet consiste à doter le bassin versant d'un plan d'action structurant et global pour les années 2008-2009. Ce plan d'action devra nécessairement s'arrimer avec le plan d'action du bassin versant (PDE) qui sera soumis en consultation publique cet automne.

Rappelons qu'Abrinord est l'un des 33 organismes de bassin versant désignés par la *Politique nationale de l'eau*, chargés d'implanter la gestion intégrée de l'eau à l'échelle d'un territoire hydrographique en élaborant et mettant en œuvre un Plan directeur de l'eau.

Pour information :
Benoît Gravel, directeur général
450-432-8490
direction@abrinord.qc.ca